



**TRI  
DES DÉCHETS  
ALIMENTAIRES**  
DOSSIER RÉDACTIONNEL

---

Ces articles sont proposés aux collectivités pour leurs différents supports.

## Article web

### Tri des déchets alimentaires : c'est parti !

Après le tri du verre, du papier et des emballages, place au tri des déchets alimentaires ! À partir de **XXX (date)**, **XXX (nom de la ville ou de l'EPT)** va tester ce nouveau geste de tri auprès des professionnels de la ville de **XXX**. Entreprises, collectivités, établissements scolaires, crèches, restaurants, marchés, hôpitaux, maisons de retraite... tout le monde peut être concerné. Grâce à ce nouveau geste de tri, les déchets alimentaires seront valorisés. Ils seront transformés en compost pour les agriculteurs et pourront produire des énergies renouvelables, grâce au biogaz issu de la fermentation.

Courant **XXX (date)**, les producteurs recevront un kit de tri : P'tit sac, bac déchets alimentaires, guide de tri... D'une durée de trois ans, cette expérimentation permettra de tester le tri et la collecte des déchets alimentaires.

> En savoir plus : [mesdechetsalimentaires.fr](http://mesdechetsalimentaires.fr)

## Articles presse

### 5000 signes

#### Sujet 1 – Objectif : annoncer le lancement général

##### Tri des déchets alimentaires : **XXX (nom de la ville)** se lance dans l'expérimentation

Après le tri du verre, du papier et des emballages, place au tri des déchets alimentaires ! À partir de **XXX (date)**, **XXX (nom de la ville ou de l'EPT)** va tester ce nouveau geste de tri auprès des professionnels de la ville de **XXXXXXXXXX**. Entreprises, collectivités, établissements scolaires, crèches, restaurants, marchés, hôpitaux, maisons de retraite... tout le monde est concerné.

Grâce à ce nouveau geste de tri, les déchets alimentaires seront valorisés. Ils seront transformés en compost pour les agriculteurs tout en produisant des énergies renouvelables, grâce au biogaz issu de la méthanisation.

Courant **XXX (date)**, les participants à l'expérimentation recevront un kit de tri : P'tit sac, bac déchets alimentaires, guide de tri... D'une durée de trois ans, cette expérimentation permettra de tester le tri et la collecte des déchets alimentaires.

#### Sujet 2 – Objectif : présenter les enjeux du tri des déchets alimentaires

##### Des énergies et du compost grâce aux déchets alimentaires

Les déchets alimentaires prennent une place importante dans la poubelle d'ordures ménagères : environ un tiers d'entre elles sont constituées de déchets fermentescibles.

En parallèle des actions visant à réduire les ordures ménagères, le tri des déchets alimentaires permet de valoriser ces déchets dans une logique d'économie circulaire. Et ses avantages sont nombreux !

Ce nouveau geste de tri permet de fabriquer un compost de qualité : une fois collectés, les déchets alimentaires sont acheminés vers une installation de valorisation où ils sont transformés en un

amendement destiné aux agriculteurs, ce qui limite ainsi le recours aux engrais chimiques. Le tri de ces déchets permet également de produire des énergies renouvelables : en fermentant, ils produisent du biogaz, qui est capté et transformé en électricité, chaleur ou biocarburant. Les déchets traités servent donc à produire une énergie verte et renouvelable. Les déchets alimentaires ont ainsi une nouvelle vie.

### **En phase avec les orientations nationales**

Selon la loi de transition énergétique pour la croissance verte, d'ici à 2025, tout le monde, particuliers et professionnels, devra disposer d'une solution de tri des déchets alimentaires afin qu'ils soient valorisés.

### **Sujet 3 – Objectif : donner des clés pour bien trier**

#### **Les bons gestes pour trier les déchets alimentaires**

**En fonction des contextes, les déchets alimentaires à trier seront différents. Dans les restaurants collectifs, cela pourra être des restes de repas, dans les marchés, ce sera plutôt les invendus alimentaires.**

#### **Quels sont les déchets alimentaires à trier ?**

- **les préparations de repas** : épluchures, coquilles d'œuf et de fruits secs, découpes de viande...
- **les restes de repas** : légumes, fruits, sauces, féculents, os et restes de viandes, charcuteries, arêtes et restes de poisson, crustacés, coquilles d'huîtres ou de moules, restes de fromage, pain sec, pâtisseries...
- **les produits alimentaires périmés sans emballage** : légumes, fruits, viandes, charcuteries, poissons, laitages et pâtisseries périmés...
- **les autres déchets** : thé avec ou sans sachet en papier, café avec ou sans filtre, serviettes et essuie-tout...

#### **Les déchets refusés dans le bac :**

- **les emballages, produits emballés et sacs plastiques**
- **le verre**
- **les produits d'hygiène, de nettoyage et de soins** : savons, produits ménagers, mouchoirs, serviettes hygiéniques, couches culottes, pansements, médicaments, seringues...
- **les déchets dangereux** : piles, pots de peinture...
- **les déchets verts** : tonte, taille de branches, terre...
- **divers** : litières d'animaux, cadavres d'animaux, gobelets et vaisselle jetable, textiles, chaussures, cendres, sciures et copeaux de bois, mégots, vaisselle compostable...

#### **Des contenants adaptés**

Un matériel adapté au tri des déchets alimentaires est distribué aux participants à l'expérimentation.

- **P'tit sac**

Transparent, il reçoit les déchets alimentaires.

- **bac déchets alimentaires**

Lorsque le P'tit sac est rempli, il suffit de le déposer, bien fermé, dans le bac déchets alimentaires dédié à la collecte des déchets alimentaires.

## **Sujet 4 – Objectif : répondre aux principales questions des usagers**

### **Tri des déchets alimentaires : vos questions**

#### **Combien de fois par semaine est collecté le bac déchets alimentaires ?**

Il est collecté **XXX** fois par semaine.

#### **Comment se procurer des P'tits sacs ?**

Les producteurs ont pour obligation d'utiliser des sacs certifiés. Transparents, ils sont distribués par **XXX (nom EPT)**.

#### **Est-ce que ça va sentir mauvais ?**

Le matériel mis à disposition a été étudié pour limiter les odeurs. Pour éviter leur développement, ne conserver le P'tit sac qu'une semaine maximum.

#### **Où se renseigner ?**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [mesdechetsalimentaires.fr](http://mesdechetsalimentaires.fr)

Une question, une remarque ? **XXX (adresse mail EPT)**

## **Sujet 5 – Objectif : montrer la complémentarité des acteurs**

### **Des acteurs mobilisés**

Même si des villes comme Colmar ou Lorient ont déjà adopté le tri des déchets alimentaires, très peu de collectivités l'ont mis en place en France. C'est pourquoi des expérimentations sont menées, mobilisant différents acteurs des déchets. Elles serviront de modèles.

#### ***XXX (nom de la ville), ville du territoire choisie pour l'expérimentation***

La ville est volontaire pour s'engager dans cette phase de test. Cette dernière permettra de tirer des enseignements sur ce nouveau geste de tri.

#### ***XXX (nom EPT), la gestion des bacs et la collecte***

**XXX (nom EPT)** est un établissement public territorial dont l'une des compétences est la collecte des déchets ménagers. Dans le cadre de l'expérimentation, il met en place la collecte des bacs de déchets alimentaires.

#### ***SYCTOM, la valorisation des déchets alimentaires***

Agence métropolitaine des déchets ménagers, le Syctom lance l'expérimentation de tri, collecte et valorisation des déchets alimentaires. Moteur pour mener des projets sur son territoire, le Syctom propose des soutiens financiers et logistiques aux collectivités qui souhaitent s'engager dans cette démarche. Par ailleurs, le Syctom est compétent pour traiter et valoriser les déchets alimentaires, transformés en énergie et en compost, dans une logique d'économie circulaire.



**TRI  
DES DÉCHETS  
ALIMENTAIRES**  
DOSSIER RÉDACTIONNEL  
Producteurs non ménagers

---

Ces articles sont proposés aux collectivités pour leurs différents supports.

## Article web

### Tri des déchets alimentaires : c'est parti !

Après le tri du verre, du papier et des emballages, place au tri des déchets alimentaires !

À partir de *(citer la date)*, *(citer la collectivité)* expérimentera un nouveau geste de tri, celui des déchets alimentaires, auprès de tous les producteurs de déchets qui ne sont pas des ménages, sur le territoire de *(citer le territoire)*. Administrations, restaurants collectifs ou scolaires, commerçants des marchés ou services participant à l'animation d'un marché, établissements de santé *(citer autres structures si besoin)* : l'ensemble de ces structures participe à cette nouvelle dynamique de tri des déchets alimentaires.

Désormais, triés et collectés, les déchets alimentaires seront valorisés. Cela signifie qu'ils seront transformés en compost pour les agriculteurs. Ils produiront également des énergies renouvelables, grâce au biogaz issu de la fermentation.

Courant *(citer date)*, les professionnels concernés recevront un kit de tri : sacs biodégradables *(selon les territoires)*, bac déchets alimentaires, consignes de tri... Cette expérimentation durera trois ans.

> En savoir plus : [mesdechetsalimentaires.fr](http://mesdechetsalimentaires.fr)

## Articles presse

### 5000 signes

#### **Sujet 1 – Objectif : annoncer le lancement général**

### Tri des déchets alimentaires : c'est parti !

Après le tri du verre, du papier et des emballages, place au tri des déchets alimentaires !

À partir de *(citer la date)*, *(citer la collectivité)* expérimentera un nouveau geste de tri, celui des déchets alimentaires, auprès de tous les producteurs de déchets qui ne sont pas des ménages, sur le territoire de *(citer le territoire)*. Administrations, restaurants collectifs ou scolaires, commerçants des marchés ou services participant à l'animation d'un marché, établissements de santé *(citer autres structures si besoin)* : l'ensemble de ces structures participe à cette nouvelle dynamique de tri des déchets alimentaires.

Désormais, triés et collectés, les déchets alimentaires seront valorisés. Cela signifie qu'ils seront transformés en compost pour les agriculteurs. Ils produiront également des énergies renouvelables, grâce au biogaz issu de la fermentation.

Courant *(citer date)*, les professionnels concernés recevront un kit de tri : sacs biodégradables *(selon les territoires)*, bac déchets alimentaires, consignes de tri... Cette expérimentation durera trois ans.

## **Sujet 2 – Objectif : présenter les enjeux du tri des déchets alimentaires**

### **Des énergies et du compost grâce aux déchets alimentaires**

Transformer les déchets alimentaires en énergie et en compost : la recette qui leur donne une nouvelle vie existe ! C'est de l'économie circulaire. Mais, pour cela, il faut d'abord trier ces déchets, puis les collecter.

Les déchets alimentaires servent principalement à produire des énergies renouvelables. Après leur collecte, ils sont amenés vers des centres de méthanisation. En fermentant, ils génèrent du biogaz, qui est capté et transformé en électricité, en chaleur ou en biocarburant.

Le tri des déchets alimentaires permet également de produire du compost. Une fois triés, les déchets alimentaires sont acheminés vers une installation de valorisation où ils sont transformés en compost. La matière ainsi créée sert d'amendement de sol pour les agriculteurs, ce qui leur évite le recours aux engrais chimiques.

### **Objectif 2025**

Selon la loi de transition énergétique pour la croissance verte, particuliers et professionnels devront disposer d'une solution de tri des déchets alimentaires débouchant sur leur valorisation. Par exemple, dans le domaine de la restauration, la part des déchets alimentaires représente près de 65% des ordures ménagères et assimilées. D'où la nécessité pour cette branche professionnelle de disposer de moyens pour trier les déchets alimentaires.

## **Sujet 3 – Objectif : donner des clés pour bien trier**

### **Les bons gestes pour trier les déchets alimentaires**

Le tri des déchets alimentaires triés diffère selon le lieu de collecte.

#### Pour les marchés alimentaires

##### **Quels sont les déchets alimentaires à trier ?**

- **les viandes et poissons**
- **les fruits et légumes**
- **les fleurs**
- **les produits boulangers qui n'ont pas pu faire l'objet d'un don alimentaire**
- **les produits laitiers et fromages**
- **les restes de repas**

##### **Les déchets refusés dans le bac :**

- **les emballages (barquettes, papiers alimentaires enduits...)**
- **les grandes carcasses**
- **la glace pilée**
- **les oasis, pots de fleurs et papier cristal**
- **les cagettes, filets**
- **les préparations et restes alimentaires liquides (soupes, boissons, glaces, sauces...)**

#### Pour les restaurants collectifs, administrations et établissements de santé

##### **Quels sont les déchets alimentaires à trier ?**

- **les préparations de repas** : épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'œuf, découpes de viande...
- **les restes de repas** : légumes, fruits, sauce, féculents, os et restes de viandes, charcuteries, arêtes et restes de poissons, crustacés, coquilles d'huîtres/moules, restes de fromage, pain sec, pâtisserie, coquilles de fruits secs, thé, café...
- **les produits alimentaires périmés non emballés** : légumes et fruits, viandes, charcuteries, poissons, laitages et pâtisseries périmés...
- **les sachets de thé, filtres à café, serviettes en papier**

#### Les déchets refusés dans le bac :

- **les emballages, les produits emballés et sacs plastiques** : sacs poubelles noirs, emballages cartonnés et emballages plastiques, boîtes de conserves, pots de confitures, pots de yaourts, pots de crème fraîche, gourdes compotes, barquettes de fruits, jambon emballé, canettes, pack de fruits, bouteilles d'huile...
- **le verre**
- **les produits d'hygiène, de nettoyage et de soins** : savons, produits ménagers (javel, détergeant, produits-vaisselle), mouchoirs, serviettes hygiéniques, couches culottes, pansements, médicaments, seringues...
- **les déchets dangereux** : piles, pots de peinture...
- **les déchets verts** : tonte, taille, branches, terre...
- **les autres déchets** : gobelets et vaisselles jetables, textiles, chaussures, cendres, sciures et copeaux de bois, mégots, vaisselle compostable...

#### Des contenants adaptés

#### Un matériel dédié au tri des déchets alimentaires est distribué aux producteurs non ménagers

- **sac transparent biodégradable ou non de grande capacité (si applicable)**

Transparent, il reçoit les déchets alimentaires.

- **bac déchets alimentaires**

Lorsque le sac transparent est rempli, il suffit de le déposer, bien fermé, dans le bac déchets alimentaires dédié à la collecte.

#### **Sujet 4 – Objectif : répondre aux principales questions des usagers**

#### Tri des déchets alimentaires : vos questions

#### Combien de fois par semaine est collecté le bac déchets alimentaires ?

Il est collecté (X) fois par semaine.

#### Comment se procurer des sacs transparents de grande capacité (si applicable) ?

Les producteurs ont pour obligation d'utiliser des sacs transparents, qu'ils soient certifiés ou non OK compost. Ils sont distribués par (*citer la collectivité*).

#### Est-ce que ça va sentir mauvais ?

Le matériel mis à disposition a été étudié pour limiter les odeurs. Pour éviter leur développement, ne conserver le sac transparent qu'une semaine maximum et laver régulièrement le bac.

#### Où se renseigner ?

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [mesdechetsalimentaires.fr](http://mesdechetsalimentaires.fr)  
Une question, une remarque ? ([citer mail EPT](#))

## **Sujet 5 – Objectif : montrer la complémentarité des acteurs**

### **Des acteurs mobilisés**

Des villes comme Colmar ou Lorient ont déjà adopté le tri des déchets alimentaires. Mais, en France, peu de collectivités ont finalement devancé la réglementation. C'est pourquoi des expérimentations sont menées aujourd'hui impliquant tous les acteurs de la gestion des déchets. Elles serviront de modèle. Cette pratique du tri des déchets alimentaires est en phase de test sur le territoire du Syctom (à Paris, à Romainville et à Est Ensemble, dans les écoles d'Ivry et de Paris Est Marne et Bois).

#### ***(citer le territoire)* choisie pour l'expérimentation**

La ville est volontaire pour s'engager dans cette phase de test, auprès des producteurs de déchets non ménagers tels que les professionnels ou les administrations. Cette dernière permettra de tirer des enseignements sur ce nouveau geste de tri.

#### ***(citer la collectivité), la gestion des bacs et la collecte***

*(citer la collectivité)* est un établissement public territorial dont l'une des compétences est la collecte des déchets ménagers. À ce titre, dans le cadre de l'expérimentation, il l'étend aux déchets alimentaires.

### **Syctom, la valorisation des déchets alimentaires**

Agence métropolitaine des déchets ménagers, le Syctom lance l'expérimentation de tri, collecte et valorisation des déchets alimentaires. Moteur pour mener des projets sur son territoire, le Syctom propose des soutiens financiers et logistiques aux collectivités qui souhaitent s'engager dans cette démarche. Par ailleurs, le Syctom est compétent pour traiter et valoriser les déchets alimentaires, transformés en énergie et en compost, dans une logique d'économie circulaire.